

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

Module : MP 7

Conduite technique de l'élevage canin félin et de la structure d'hébergement

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité C7 correspondant au bloc de compétences B 7 : Assurer la conduite technique de l'élevage canin félin et de la structure d'hébergement

C 7.1- Réaliser des travaux d'alimentation et des soins courants aux animaux

C7.2 - Réaliser des travaux de conduite de la reproduction et des soins aux chiots ou aux chatons

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond aux deux champs de compétence « Conduite quotidienne de l'élevage et de la structure d'hébergement » et « Conduite de la reproduction des animaux ».

Pour le premier, la finalité est de garantir quotidiennement aux animaux des conditions de vie respectueuses de leur santé et de leur bien-être. Pour le second, la finalité est d'assurer une production optimale de l'élevage dans le respect du bien-être animal. Les fiches de compétences correspondantes peuvent utilement être consultées.

A l'issue de l'enseignement de ce module, l'apprenant doit être en mesure d'assurer la conduite technique des animaux au quotidien et dans le cadre du processus de production, dans le respect du bien-être animal, de la biosécurité et de la sécurité au travail. L'acquisition d'un savoir-faire en termes d'observation des animaux, d'intervention raisonnée et d'approche réflexive sur ses pratiques est mise en avant.

L'enseignement doit permettre à l'apprenant de développer sa capacité à conduire des nouveau-nés en assurant leur survie et à conduire des jeunes jusqu'au sevrage.

L'enseignement doit permettre à l'apprenant de développer sa capacité à intervenir sur les installations et équipements pour maintenir la santé et le bien-être des animaux.

Précisions sur les activités supports potentielles

Des visites techniques, des partenariats avec des professionnels, la conduite des animaux dans le cadre de l'atelier pédagogique participent à la construction de cet enseignement ancré dans l'étude de situations concrètes.

Les périodes de stages (dont éventuel mini stage) et la pluridisciplinarité intra ou inter-modulaires participent à l'enseignement de ce module.

Deux séquences pluridisciplinaires mobilisent de façon privilégiée l'étude de la conduite technique, l'une au travers de la prise en compte des transitions, l'autre au travers de l'organisation efficace du travail.

Les élevages et structures d'hébergement dans lesquelles se déroulent les PFMP ainsi que les ateliers canins - félins des établissements ou de structures partenaires sont des supports privilégiés pour l'acquisition des capacités visées.

La lettre de l'Inspection de l'enseignement agricole, consacrée aux expériences en milieu professionnel, peut être utilement consultée : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/01-systeme/structuration/iea/iea-lettre-2402.pdf

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Arpaillage Colette, Alnot-Perronin Muriel et Pageat Patrick (2012). *Le traité rustica du chat* -Editions Rustica

Balzer Alexandre, Loth Annabelle (2012). *Guide de la reproduction du chien et de la chienne*. MED'COM

Blanchard Géraldine et Paragon Bernard - Marie. (2020). *L'alimentation des chiens*. Editions « compagne & compagnie », 2ème édition

Castillon Cécile, Grenier Séverine, Hénault Pascal, Le Toux Nathalie, Luron Sylvain, Varignier Monique (2021). *L'élevage des chiens et des chats. Un manuel au services des futurs professionnels*. Educagri Editions.

Constantinescu Gheorghe, Ligonday Pascale (2005). *Guide pratique d'anatomie du chien et du chat*-MED'COM

Fontbonne Alain, Grellet Aurélien, Fontaine Emmanuel (2011). *Faire reproduire son chien, les clés d'une pratique réussie*. Editions Champ libre.

Fontbonne Alain, Lévy Xavier, Fontaine Emmanuel, Gilson Catherine (2007). *Guide pratique de reproduction clinique canine et féline*. MED'COM

Fortun-Lamothe Laurence, Collin Anne, Combes Sylvie, Ferchaud Stéphane, Germain Karine, Guilloteau Laurence L.A., Gunia Mélanie, Le Floc'H Nathalie, Manoli Claire, Montagne Lucile, et al.(01-2023). *Principes, cadre d'analyse et leviers d'action à l'échelle de l'élevage pour une gestion intégrée de la santé chez les animaux monogastriques*. <https://productions-animales.org/article/view/7225/26879>

LAINÉ A., MAYEN P., *Valoriser le potentiel d'apprentissage des situations professionnelles*, Educagri, 2019

Lévy Xavier et collectif d'auteurs (2016). *Guide pratique de pédiatrie canine et féline*- MED'COM

McCracken Thomas, Kainer Robert (2010). *Atlas d'anatomie du chien, du chat et des NAC : Les fondamentaux*. MED'COM

Outters-Boilin Gwenaél, Thébault Anne (2019). *Guide pratique des élevages canin et félin*. Editions le point vétérinaire.

Trochet-Desmaziers Marie-Alice (2016). *Le petit traité Rustica du chaton et du chat*. Rustica edition.

Sitographie

Plan ecoantibio3 : <https://agriculture.gouv.fr/le-plan-ecoantibio-3-2023-2028>

Réseau Neocare, acteurs de la filière canine et féline (éleveurs, vétérinaires, étudiants, enseignants, industriels, association...) : <https://neocare.pro/>

<https://agriculture.gouv.fr/thematiques/sante-protection-des-animaux>

Chaire de bien-être animal, les animaux de compagnie. <https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/tag/animaux-de-compagnie/>

Devaux Charlotte, vétérinaire nutritionniste. Podcast « La truffe dans la gamelle » : <https://charlotte-devaux.com/podcast-la-truffe-dans-la-gamelle/>

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C 7.1 Réaliser des travaux d'alimentation et des soins courants aux animaux	<p>Observation des animaux et de leur lieu de vie</p> <p>Intervention auprès des animaux</p> <p>Relation à l'animal</p> <p>Intervention sur les installations et les équipements</p>	<p>Conduite alimentaire</p> <p>Gestion de la santé des animaux – Biosécurité</p> <p>Gestion du bien-être des animaux</p> <p>Maintenance de premier niveau des installations et des équipements</p> <p>Mise en œuvre des équipements d'entretien des abords et des installations</p>	<p>STA / productions animales</p> <p>Biologie-écologie</p> <p>STE</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte quand l'apprenant est à même de mobiliser des savoirs et des savoir-faire pour garantir quotidiennement aux animaux des conditions de vie respectueuses de leur santé et de leur bien-être. À partir de l'observation des animaux évoluant dans leur lieu de vie, l'apprenant est en mesure d'organiser et de réaliser les travaux d'alimentation et de soins courants. L'observation conduit parallèlement le futur professionnel à s'assurer d'un environnement adapté aux besoins des animaux, à leur bonne santé et à celle des utilisateurs.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement au service de l'acquisition de la capacité C7.1 est conduit en étroite relation avec les capacités du module MP5 relatives au pilotage technique de la structure d'élevage et d'hébergement. Il n'a pas l'obligation d'être conduit après l'enseignement du MP5 et ne doit pas être envisagé comme seule mise en œuvre technique et pratique du module MP5. La conduite technique peut donner lieu à l'étude « après coup » du pilotage technique correspondant.

L'enseignement conduit dans le cadre du module EP3 en seconde professionnelle est mobilisé au service des apprentissages du cycle terminal dans le cadre d'une visée de salarié hautement qualifié, disposant d'une autonomie de travail plus importante.

L'étude de situations professionnelles réelles, authentiques est privilégiée comme point de départ de l'enseignement et non comme seul objet d'illustrations, à partir des PFMP, stages sur l'atelier pédagogique de l'établissement, visites, rencontres de professionnels, etc. Ces situations sont étudiées avec un gradient de complexification croissante en cohérence avec la progressivité des apprentissages. Elles doivent donner lieu à des approches comparatives pour faire évoluer les représentations des apprenants, mettre en évidence les invariants et les singularités des pratiques, favoriser la construction de concepts, de savoirs-outils permettant au futur professionnel d'agir dans des contextes divers, de développer une approche réflexive sur ses pratiques et d'identifier des leviers d'amélioration. Des travaux pratiques complémentaires sur l'atelier pédagogique de l'établissement ou l'exploitation partenaire sont réalisées sur des thématiques ciblées en vue de l'acquisition de la capacité C7.1. Il faut en effet multiplier les occasions de mise en œuvre pratique des attendus de formation au service de l'acquisition de la capacité et de sa maîtrise.

Un apprentissage du « rendre compte » du salarié à son patron, à l'oral et à l'écrit est opéré tout au long de la conduite de la formation et pas uniquement à visée de préparation aux épreuves d'évaluation au travers

de l'explicitation de pratique ou de la pratique explicitée.

Conduite de l'alimentation des animaux

Pour garantir quotidiennement une alimentation adaptée aux animaux, c'est-à-dire assurer une couverture correcte des besoins nutritionnels en lien avec leur état physiologique, l'enseignement vise à amener les apprenants à mettre en œuvre en contexte le plan d'alimentation annuel du cheptel dont la conduite doit permettre d'identifier les indicateurs d'adaptabilité de la ration ainsi que de repérer et prévenir les pathologies alimentaires. L'observation des animaux dans leur lieu de vie et la relation aux animaux sont au cœur de ces activités et peuvent donner lieu à la construction de grilles d'observation.

Identification des besoins alimentaires des animaux

Mots clés : statut physiologique, expression des besoins selon espèces et races, état corporel, activité de l'animal, lieu de vie, environnement, ...

L'enseignement amène les apprenants à identifier et hiérarchiser les facteurs de variation nutritionnelle (observation, mesures, relations et calculs) pour évaluer les besoins nutritionnels des animaux.

Établissement d'un plan d'alimentation et mise en œuvre

Mots clés : choix du type d'alimentation, stockage, qualité, quantités, commandes, distribution, matériel, coût, temps de préparation et de distribution, bien-être animal (BEA), bien-être de l'éleveur (BEE), relation à l'animal, ...

L'enseignement vise à doter les apprenants d'une démarche permettant d'établir un plan d'alimentation opérationnel intégrant une anticipation des besoins, une gestion des stocks et des possibilités de stockage adaptées. L'enseignement vise à mobiliser l'hygiène (matériel, chaîne du froid, ...), le mode de distribution et la prise en compte du tempérament de l'animal comme des facteurs déterminants dans la réussite de l'alimentation et de l'abreuvement des animaux dans le respect du bien-être animal et du bien-être de l'éleveur. Le temps de l'alimentation est un temps privilégié pour l'observation des animaux et le développement de la relation Homme- animal.

Vérification de l'adaptation de l'alimentation aux animaux

Mots clés : appréciation des selles, note d'état corporel (NEC), poids de l'animal, appréciation du poil, pathologies alimentaires, ...

L'acquisition d'une démarche de suivi régulier (observation, appréciation, mesures) des indicateurs de digestibilité, d'appétence, d'équilibre nutritionnel et des animaux (état, comportement) est construite permettant de vérifier et d'adapter l'alimentation du cheptel. Il peut être judicieux de construire les indicateurs avec les apprenants.

L'identification de périodes clé de sensibilité alimentaire des animaux est étudiée à partir de situations concrètes.

La gestion d'une transition alimentaire est étudiée en cohérence avec la SPS « gestion d'une transition alimentaire » de façon privilégiée à partir de situations concrètes vécues sur le terrain (PFMP en particulier) analysées de façon comparative.

Conduite des soins courants et gestion sanitaire des animaux

Pour garantir quotidiennement aux animaux des conditions de vie respectueuses de leur santé et de leur bien-être, la conduite des soins est essentielle. Elle fait appel à des procédures rigoureuses permettant de limiter ou prévenir l'apparition de maladies en appliquant la réglementation et en faisant interagir l'enseignement du MP7 avec les connaissances scientifiques issues des modules MG1 et MP5.

Gestion individuelle et collective de la santé des animaux

Mots clés : Indicateurs de bonne santé, signaux d'alerte, planning de vaccination, vermifugation, soins aux animaux, soins post opératoires, registre sanitaire, outils d'aide à la décision, visites sanitaires, hygiène, toilettage, BEA, biosécurité...

L'enseignement vise à montrer que maintenir un cheptel en bonne santé implique l'inscription de la construction au quotidien de la santé dans le cadre d'une trajectoire sous l'influence de divers éléments survenant à différentes périodes de vie de l'animal (ex. : naissance, sevrage, fin de gestation, etc). L'enseignement amène à démontrer l'importance de la maîtrise du maintien de l'hygiène corporelle des animaux, le recours au toilettage d'entretien en fonction des races, des gestes techniques et de la contention (lien avec module MP8 « intervention en sécurité »). Les apprenants sont amenés à élaborer une démarche de suivi régulier des indicateurs de bonne santé ainsi que d'effectuer des autocontrôles (enregistrement des données de maîtrise d'ambiance, de santé, de l'état de la pharmacie, ...).

L'enseignement positionne la visite sanitaire avec le vétérinaire comme outil au service de l'adaptation des calendriers de vaccination et de recours aux médicaments antiparasitaires. L'étude de situations en contexte met en évidence l'importance d'un dialogue constructif établi avec le vétérinaire pour permettre au futur professionnel un suivi éclairé des animaux, son intervention de façon raisonnée en mettant en place des conditions d'élevage propices à la guérison et au traitement des symptômes pour les animaux malades.

L'enseignement amène à privilégier, dans un contexte de transitions, l'adoption d'une démarche de conduite préventive limitant le recours aux médicaments (ex. : utilisation raisonnée des antiparasitaires à partir de situations concrètes en élevage les plus diversifiées possible ; conduite d'élevage permettant de limiter le recours aux antibiotiques, etc). L'inscription de l'enseignement dans le cadre du plan Ecoantibio3 est privilégiée (actions 10 et 12 en particulier).

Conduite préventive en vue du maintien du bon état de santé des animaux

Mots clés : sectorisation, marche en avant, nettoyage, désinfection, plan de nettoyage/désinfection, biosécurité, ...

L'enseignement amène les apprenants à s'assurer de la bonne santé des animaux au travers de la convergence en situation entre une hygiène quotidienne des locaux, l'utilisation de produits adaptés, le respect de la sectorisation, des allotements et de la marche en avant. Suivre les modes opératoires préconisés et vérifier l'adaptabilité des installations sont deux facteurs indispensables à une prophylaxie efficace. Il convient de sensibiliser les apprenants à la stricte application de la réglementation et des normes en vigueur.

L'étude concrète de la mise en œuvre d'un plan de biosécurité de l'élevage est étudiée en appui sur l'atelier pédagogique de l'établissement ou la structure partenaire et le vécu en milieu professionnel. Il peut ensuite donner lieu à son analyse dans les lieux de stage avec des propositions d'amélioration.

Prévention des zoonoses et des risques

Mots clés : EPI, évaluation, risques, DUERP, réglementation, contention, manipulation, effluents, déchets biologiques, BEA, ...

L'enseignement outille les apprenants pour repérer les symptômes des zoonoses, isoler les animaux et se protéger, qui constituent les premières étapes des actions à suivre. Il convient également de former les apprenants à déterminer à partir de quand consulter le vétérinaire, le contenu des échanges, et de mettre en place des mesures préventives pour éviter la propagation de la maladie (gestion de la quarantaine, EPI, déchets, ...). Quelques exemples judicieux sont étudiés de façon concrète.

Un lien étroit est tissé avec l'item « Evaluation des risques » du module MP8. Le DUERP qui y est élaboré est ici complété en lien avec les risques de zoonoses et leur prévention.

Les pratiques d'élevage en terme de conduite de la santé sont raisonnées en cohérence avec la gestion intégrée de la santé (module MP5) permettant de remonter des informations utiles pour le pilotage.

Élaboration d'un plan de maintenance des installations et des équipements

Mots clés : paramètres ambiants, auto-contrôles, dangers, sécurité, observations, mesures, usure, entretien, réparation, réglementation, déchets, ...

L'enseignement doit permettre aux apprenants d'assurer la fonctionnalité des locaux et des installations dans le cadre d'un premier niveau de maintenance en respectant les contraintes liées au bien-être animal. L'intégralité des actions menées par les apprenants ne peut s'envisager que dans le respect strict des règles de sécurité (biens, personnes, animaux) dans le cadre d'une démarche éco-responsable.

L'enseignement vise à construire des grilles d'observation et organiser les tâches de maintenance préventive afin de maintenir dans un état satisfaisant l'état des bâtiments, des machines, des équipements et des installations. **Ces activités permettent l'élaboration et la mise en place d'un plan de maintenance.**

Dans ce cadre, les thématiques suivantes pourront ainsi être étudiées :

- Mesurer des **paramètres ambiants** (température, hygrométrie...) et gérer les différents générateurs de chaleur et de climatisation.
- Contrôler le fonctionnement des composants et circuits de **l'installation électrique** et effectuer les travaux de maintenance élémentaire (prise électrique, éclairage, fusible, disjoncteur, ...).
- Contrôler le fonctionnement des composants du réseau d'eau et intervenir pour effectuer des réparations élémentaires ou des améliorations de ce réseau (plan du réseau, vannes, réparation de fuite, raccord, filtre, récupérateur d'eau, ...).
- Assurer le stockage et le devenir des **effluents** d'élevage (réglementation, eaux usées, déjections solides, litières, valorisation des effluents, ...).
- Assurer le tri des **déchets** issus de l'activité (réglementation, emballages, seringues, médicaments, gants, cadavres, ...).
- Apprécier la **fonctionnalité des bâtiments** afin d'optimiser les conditions de travail et le BEA (accessibilité, réglementation, sécurité des biens, des animaux et des personnes, marche en avant, stockage des aliments, TMS, facilité de nettoyage, optimisation des déplacements, surface par animal, possibilité d'exprimer les comportements normaux dont les comportements sociaux, éclairage, matériaux, DUERP, ...)

Utilisation des équipements à visée de production et de maintenance

Mots clés : EPI, sécurité, réglementation, préparation, rangement, vérification, optimisation, choix du matériel, adaptation, déchets, entretien,

L'enseignement amène les apprenants à être en mesure de :

- Choisir les EPI en fonction des activités et dans le respect des règles de sécurité.
- Maîtriser la préparation des outils (vérification préalable du matériel, notices d'utilisation, filtres, vidanges, mélange carburants, affûtage, ...)
- Maîtriser les outils assurant la maintenance du bâtiment et de ses abords (nettoyeur à haute pression, tondeuse, débroussailleuse, maçonnerie de base, plomberie, peinture, pose et entretien des clôtures, etc)
- Organiser son espace de travail : rangement, nettoyage et stockage du matériel.

Pour ce faire, des mises en situations concrètes sont opérées avec un degré d'autonomie croissant et l'analyse collective des pratiques en vue de leur amélioration.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C7.2 Réaliser des travaux de conduite de la reproduction et des soins aux chiots ou aux chatons	Observation des animaux Qualité de l'intervention Relation à l'animal	Sélection et gestion des reproducteurs Conduite de l'élevage des jeunes Pratique des soins aux chiots et aux chatons	STA / productions animales

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte quand l'apprenant est à même de mobiliser des savoirs et des savoir-faire pour assurer une production optimale de l'élevage dans le respect du bien-être animal et en adoptant une attitude écoresponsable. À partir de l'observation des animaux évoluant dans leur lieu de vie, l'apprenant est en mesure d'organiser et de réaliser les différentes étapes du processus de reproduction. Il réalise les soins nécessaires aux femelles ainsi qu'aux chiots ou aux chatons et assure une conduite optimale de l'élevage des jeunes.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement au service de l'acquisition de la capacité C7.2 est conduit en étroite relation avec les enseignements du module MP5 relatives au pilotage technique de la structure d'élevage et d'hébergement. Il n'a pas l'obligation d'être conduit après l'enseignement du MP5 et ne doit pas être envisagé comme seule mise en œuvre technique et pratique du module MP5. La conduite technique peut donner lieu à l'étude « après coup » du pilotage technique correspondant.

L'enseignement conduit dans le cadre du module EP3 de la seconde professionnelle est mobilisé au service des apprentissages du cycle terminal dans le cadre d'une visée de salarié hautement qualifié, disposant d'une autonomie de travail plus importante.

L'étude de situations professionnelles réelles, authentiques est privilégiée comme point de départ de l'enseignement et non comme seul objet d'illustrations, à partir des PFMP, stages sur l'atelier pédagogique de l'établissement, visites, rencontres de professionnels, etc. Ces situations sont étudiées avec un gradient de complexification croissante en cohérence avec la progressivité des apprentissages. Elles doivent donner lieu à des approches comparatives pour permettre aux apprenants de faire évoluer leurs représentations, mettre en évidence les invariants et les singularités des pratiques, favoriser la construction de concepts, de savoirs-outils permettant au futur professionnel d'agir dans des contextes divers, de développer une approche réflexive sur ses pratiques et d'identifier des leviers d'amélioration. Il faut donc multiplier les occasions de mise en œuvre pratique des items au service de l'acquisition de la capacité et de sa maîtrise. Les séances de travaux pratiques sur l'atelier pédagogique de l'établissement ou l'élevage partenaire y contribuent largement.

Un apprentissage du « rendre compte » du salarié à son patron, à l'oral et à l'écrit est opéré tout au long de la conduite de la formation et pas uniquement à visée de préparation aux épreuves d'évaluation.

Mise en œuvre du processus de reproduction

Pour assurer une production optimale de l'élevage dans le respect du bien-être animal, l'apprenant met en dialogue, en toute autonomie et avec pertinence, les savoirs et savoir-faire abordés dans le module MP5 par des aller-retour entre MP7 et MP5. Pour développer une autonomie suffisante, l'apprenant doit pratiquer régulièrement les méthodes inhérentes au processus de reproduction en milieu scolaire comme en milieu professionnel.

Critères de choix des reproducteurs

Mots clés : réglementation, sélection, consanguinité, tests de santé et génétique, outils d'aide à la décision, standards, hypertypes, classification, ...

L'enseignement vise à montrer que la reproduction repose sur le choix d'un mâle et d'une femelle en appui sur les quatre piliers de sélection (morphologie, santé, comportement, travail) et d'objectifs établis. La construction de grilles critériées d'aide à la décision au travers de l'observation et de l'utilisation des outils professionnels d'aide à la décision (comme le LOF select et les tests génétiques, ...) est élaborée avec les apprenants.

Le futur professionnel est amené à s'assurer, au travers de la construction d'une démarche d'appréciation, que les choix opérés sont en adéquation avec les préconisations des organismes cynophiles (club de races, centrale canine).

La mobilisation en contexte des critères du bien-être animal doit guider les apprenants vers une sélection des reproducteurs permettant d'éviter les hypertypes, la surdité, les maladies génétiques, le retrait de la reproduction des femelles ayant des comportements inappropriés pouvant avoir des conséquences directes sur la descendance et indirectes (défauts d'apprentissage par la mère, filtre sensoriel mal transmis, etc).

Modalités de mise à la reproduction

Mots clés : cycles, repérage, observations, chaleurs, accouplement, insémination, environnement, MST, prévention sanitaire, ...

L'enseignement vise à montrer l'importance du suivi des cycles de reproduction pour cerner la période des chaleurs ; la construction d'outils d'enregistrement de ces données (calendrier de chaleurs) est utile à divers titres. Appréhender les différentes analyses et méthodes de suivi de chaleurs (dosage de progestérone, mesure de la résistivité du mucus vaginal, frottis vaginal, échographie des ovaires) et en déduire celle(s) à privilégier en contexte contribue à déterminer le moment optimal de saillie ou d'insémination. Dans ce cadre, des situations différentes sont étudiées pour comprendre que des choix différents peuvent être opérés et en repérer et analyser les invariants.

Le choix de la méthode d'accouplement doit être réfléchi en fonction du contexte en veillant à respecter le bien-être animal (santé et comportement) au travers de l'élaboration d'une démarche de prise de décision. Proposer et mettre en place des installations ou des équipements propices à la mise à la reproduction des chiens et des chats est opportun en s'appuyant sur une démarche élaborée avec les apprenants, en cohérence avec les transitions.

Techniques de suivi de la gestation et de surveillance de la mise-bas

Mots clés : hygiène, alimentation, environnement, prophylaxie sanitaire et médicale, imageries, dosage sanguin, maternité, palpation, mesures, matériel, équipements, soins à la mère, mammite, éclampsie, césarienne, ocytocine, déchets biologiques, ...

L'enseignement amène les apprenants après confirmation de la gestation (palpation, échographie, radiographie, dosage de la relaxine, etc), à adapter l'alimentation et les soins courants, déplacer les femelles en maternité préparée spécifiquement (matériel, équipement, vidéosurveillance).

Une démarche à l'aide d'une grille d'observation peut être établie avec les apprenants pour repérer l'apparition des signes précurseurs de la mise-bas (chute de température, comportement spécifique), assurer une surveillance pour être à même d'intervenir si besoin (dystocie). La procédure d'intervention en cas de suspicion de dystocie est élaborée, en appui de façon privilégiée sur des situations vécues et/ou des vidéos.

L'enseignement amène les apprenants à établir une procédure permettant de s'assurer de la bonne santé de la mère pendant les 15 premiers jours suivant la mise-bas puis de la conduite de la période d'allaitement., Pour ce faire, le repérage d'indicateurs judicieux et l'aptitude à observer concrètement les animaux sont opérés en contexte.

Évaluation des performances reproductives du cheptel

Mots clés : équilibre du cheptel, réglementation, réformés, fertilité, mortalité, prolificité, indice de productivité technique (IPT), indice de productivité économique (IPE), âge moyen, ...

Les apprenants mobilisent concrètement les indicateurs techniques permettant d'apprécier les équilibres du cheptel et les performances de reproduction élaborés dans le module MP5. En lien avec la réglementation, l'enseignement amène à réfléchir à la mise en place des solutions correctives si nécessaire selon des paramètres pertinents à repérer ; à l'anticipation concrète de la conduite pour assurer le devenir des réformés.

Maitrise des soins aux chiots et aux chatons

Un appui privilégié sur la SPS « soins aux nouveau-nés » est opéré, permettant ainsi de mettre l'accent sur la maîtrise de cette période de vie fondamentale pour le devenir des animaux. Pour développer une autonomie suffisante, les apprenants doivent pratiquer les gestes techniques précis dans des conditions sanitaires satisfaisantes en milieu scolaire comme en milieu professionnel.

Modalités de suivi de la période néonatale

Mots clés : caisse de mise-bas, environnement, température, réglementation, prévention sanitaire, déclarations, réanimation, malformations, sexage, colostrum, tétées, alimentation, gain moyen quotidien (GMQ), thermorégulation, allaitement naturel ou artificiel, régulation neuro-hormonale de la lactation, ...

Assurer une bonne santé du chiot ou du chaton passe par l'évaluation des constantes physiologiques, la maîtrise des premiers soins aux chiots/chatons, des gestes de réanimation, le suivi du GMQ, de la prise du colostrum et de tétées correctes et une hygiène stricte de la maternité. Les paramètres d'ambiance sont surveillés et adaptés régulièrement en fonction de l'évolution des besoins. Des grilles d'appréciation et d'intervention sont construites avec les apprenants en tant qu'outils de suivi.

Il est nécessaire de consigner des éléments d'information et de suivi de croissance de la portée. Les modalités et les informations concernées sont co construites avec les apprenants.

Il peut être envisagé sur une partie de la formation de mobiliser des peluches qui simulent les chiots ou les chatons. Exemples :

(1) Prise en charge du nouveau-né, Sylvie Chastant, soirée neocare

<https://www.youtube.com/watch?v=OQceELQ3ZA4>

(2) Vidéo- « Jamais la première fois sur un animal vivant » : Focus sur le plateau de simulation de VetAgro Sup <https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/video-jamais-la-premiere-fois-sur-un-animal-vivant-focus-sur-le-plateau-de-simulation-de-vetagro-sup/>

Accompagnement de la période de transition jusqu'à la cession

Mots clés : environnement, gestion parasitaire, vaccination, transition alimentaire (sevrage), tests, contention, ...

Dès que les chiots ou les chatons ont environ 3 semaines, il est nécessaire d'ajuster les conditions de la maternité, voire de transférer les animaux en nurserie afin de favoriser la poursuite de leur développement selon des procédures à établir avec les apprenants, de même que la surveillance des constantes physiologiques et l'initiation du sevrage.

L'étude de la mise en place la prophylaxie médicale sous contrôle vétérinaire est conduite, de façon privilégiée à partir de situations vécues.

L'enseignement vise également à montrer que pour certaines races et situations (double saillie), il peut être nécessaire d'effectuer davantage de tests de santé.

La socialisation des chiots/chatons est abordée dans le module 8 « Éducation des animaux ».